

CS 26 juin 2018

Note :

Le précédent CS s'est tenu un jour de grève. Nous avons demandé à ce qu'il soit décalé.

Le VP CS a accepté de n'y traiter que les points d'urgence et de reporter à la séance du 26 juin certains points d'ordre du jour méritant une discussion large.

Nous n'avons pas participé à ce CS d'avril et n'avons donc pas envoyé de compte rendu.

Plénier matin

-----  
La séance a débutée par de nombreuses informations.

Le président a profité de ce CS pour se féliciter que l'IGAENR (Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche) fasse référence à l'établissement comme modèle dans les processus de fusion, et ce au niveau national. Il avance qu'il y aurait un modèle Grand-Etablissement issu de l'expérience lorraine. Nous n'oublions pas que ce modèle a séparé les questions de recherche et d'enseignement, qu'aucune instance de l'établissement ne rassemble véritablement, ce qui illustre bien le comportement schizophrène auquel nous sommes poussés.

Un appel à projets pour le montage d'instituts interdisciplinaires en Intelligence Artificielle va être lancé (3 à 6 en France). Ces instituts seront co-financés par les industriels, les établissements et le PIA. Une réponse avec l'Allemagne est en cours de construction dans l'établissement, sinon une réponse en interaction avec le site de Rennes.

Sur le reste des PIA, une réponse « Territoire d'Innovation Pédagogique » a été déposée, et on attend le nouveau/nouvel appel pour les EUR. Il n'y aura qu'une réponse par établissement. À noter sur ce dernier point qu'il y aura deux appels, l'un pour les sites Idex-Isite, et un autre pour les autres, le financement relevant d'enveloppes différentes. Le territoire national de la recherche est maintenant clairement à au moins deux vitesses.

L'établissement a la possibilité de monter une Société Universitaire de Recherche (SUR) qui permettrait de gérer la prestation de service de l'établissement. La décision sur la création d'une telle structure à but lucratif n'est pas encore prise.

La région a lancé deux appels à soutien : jeunes chercheurs et chercheurs de haut niveau. Il y a également la mise en place d'un groupe de coordination stratégique et d'accélération en Biologie Santé.

Le réseau Université Européenne auquel nous appartenons est prêt à déposer un projet.

Les retours consolidés de l'HCERES concernant formation et recherche sont parvenus.

L'établissement organise un séminaire interdisciplinaire les 11 et 12 juillet.

Par ailleurs, l'INRIA devrait avoir Bruno Sportisse comme nouveau président (information confirmée entre temps en conseil des ministres).

Le Compte Rendu du CS du 22 mai 2018 a été validé (6 Abs dont nous car jour de grève dans la fonction publique).

L'établissement a proposé au CS de valider le principe de l'obligation de dépôt dans HAL. Nous avons demandé à ce que le préambule fasse explicitement mention de la non utilisation de la plateforme pour l'évaluation des individus. Même si cela reste une déclaration d'intention, cette mention est effectivement présente. L'évaluation des laboratoires sera quand à elle basée sur le contenu déposé dans HAL. La plateforme permet d'avoir un accès libre, simple et large à la production scientifique de l'établissement, ce que nous pensons important.

Nous avons ensuite discuté de l'attribution de l'enveloppe interdisciplinarité 2018. L'enveloppe sera attribuée par le VP pour des dépenses en 2018. Seuls les pôles ont été mobilisés pour remonter des projets en attente (1 refus de vote PUSSP car on nous demande trop souvent, pour cause de décision urgente, de déléguer au VP-CS ou aux directeurs de pôles scientifiques des prérogatives du CS, 2 Abs dont 1 PUUSP pour la même raison que le refus de vote et 1 CONTRE).

Ensuite, un compte rendu d'activité du programme LUE nous est présenté par Karl Tombre. Un grand nombre d'actions sont lancées, en particulier les projets IMPACTS (4 en cours, 1 en démarrage, 2 en fin d'expertise, 2 actions exploratoires à l'automne sur les thèmes de l'Usine du futur et de l'impression 3D). La première partie de D3S finançant des thèses en SHS a débuté sur la thématique de « longévité et vieillissement ». L'appel ERC Track / Futur Leaders a permis d'identifier une cinquantaine de potentiels porteurs de projets. Le programme a pu accompagner les demandes de mobilités internationales longues basées sur des CRCT ou des délégations, et d'autres auraient pu être financées mais peu de demandes ont été reçues. À noter que l'appel entrant du monde socio-économique (ie accueil dans les laboratoires de membres du monde socio-économique) n'a pas reçu de réponse. Il semble que le programme ne soit pas assez connu et/ou attractif. Un des grands projets pour les prochains mois sera le montage de la réponse à l'appel EUR du PIA3 en se basant sur LUE Graduate School et LUE Graduate.

Après différentes remarques (récurrentes) sur la gouvernance de LUE et la très (très) faible interaction avec le CS, Karl Tombre précise qu'il "est en mode projet", et que le projet doit être validé-viabilisé en 2020. Il imagine qu'une fois que ce sera le cas, les

instances décisionnelles de l'UL (e.g., CS, CF...) seront beaucoup plus intégrées à l'organe décisionnel. Le modèle reste encore à définir.

Ensuite de quoi, Mathieu Pétrissans nous a présenté le bilan d'activité du CCOSL (Comité de Coordination et d'Orientation Scientifique de Lorraine) dont il est l'animateur permanent. Nous avons reçu une plaquette de synthèse imprimée sur fort beau papier. La structure permet aux EPST du site de partager une fois par mois, d'être également visibles du point de vue du ministère. Nous avons regretté que cette instance soit un lieu de décision pour lequel il n'y a pas de contre pouvoir (modèle sans parlement).

Il nous a été demandé de nous positionner sur la nomination de la nouvelle directrice du laboratoire CEGIL (EA 3944) au 1er septembre 2018 (nous nous sommes abstenus suite à la présentation de la collègue en question qui regrettait la fin des notes HCERES pour l'attribution des budgets aux unités), et nous avons validé une convention d'association entre l'ED Sociétés, Langages Temps, Connaissances (SLTC), l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design de Nancy (ENSAD Nancy) et l'Atelier National de Recherche Typographique (ANRT).

Plénier après-midi

---

Une longue séquence de l'après-midi a été consacrée aux études doctorales.

Tout d'abord le bilan des études doctorales a été présenté par Clotilde Boulanger. On peut noter une action de formation en direction des directeurs de thèse. Par ailleurs, le doctorat a maintenant une fiche RNCP, discutée au niveau du ministère et qui inclut toutes les branches.

Nous avons discuté des interventions d'enseignement des doctorants. La situation a beaucoup changé. Tous les doctorants ayant un contrat doctoral sont considérés de la même manière. Les autres (sans contrat) sont considérés comme des vacataires. Pour les premiers, il est préconisé qu'ils réalisent des vacances en première année (attention qui ne sont pas considérées comme des vacances standards) en parallèle de modules de formation. Ils ont alors un contrat d'enseignement tacite avec l'établissement. Les doctorants peuvent avoir une « mission d'enseignement » de 32, 48 ou 64h. Les missions sont proposées par les composantes (qui peuvent en remonter autant que souhaité, ces heures sont considérées comme des heures comp). Dans le cadre d'une mission, CM=TP=TD. Si les composantes déclarent des missions en amont, les doctorants sont payés tous les mois contrairement aux vacataires payés à la fin de la tâche, comme tout autre vacataire.

Puis, nous avons eu la présentation des ED EMMA et SJPEG (interventions de M. Daloz et M. Ory). Enfin une présentation du projet de la Maison du Doctorat (MDD). La nouvelle MDD va rassembler tous les secrétariats des ED au 4ème étage de l'école des Mines à

Artem (à noter une permanence à Libération). A terme, tous les documents seront traduits en anglais et les doctorants étrangers auront accès à des interlocuteurs parlant anglais.

Les propositions de Prix de thèse Etablissement 2018 ont été votées à l'unanimité. Un prix supplémentaire du docteur-entrepreneur sera ajouté cette année.

La seconde séquence est revenue sur les conclusions du GT Producteurs (Maxime à participé à ce groupe de travail). Ce groupe de travail a été saisi par le VP CS pour réfléchir à l'introduction de la notion de producteur/publiant dans les critères de répartition des fonds. Ce groupe de travail préconise de ne pas intégrer ce type de critère pour la gestion financière car cela revêt des réalités très/trop différentes pour les différentes disciplines de l'établissement. Le résultat sera évalué dans un an. Par ailleurs ces idées sont nettement en recul, par exemple l'HCERES cesse de délivrer ces notes. En plus de la préconisation principale du groupe de travail reprise par le CS, le CS préconise que la même position soit prise au sein des pôles scientifiques, position qui ne semblait pas se profiler au sein de tous les pôles...

Pour finir ce CS plénier, nous sommes revenus sur l'orientation budgétaire recherche pour 2019, actuellement la majorité est fléchée vers les pôles.

Maxime Amblard et  
Lydéric France  
élus PUUSP (Pour Une Université de Service Public)